Des Métiers et des villes À la recherche d'une langue de spécialité au Moyen Âge

NOLWENA MONNIER
Université Paul Sabatier-Toulouse III

Bien que leur étude systématique soit récente, les langues de spécialité sont bien plus anciennes. Le terme lui-même n'a été proposé qu'au milieu des années soixante-dix[1]. Depuis, les langues de spécialité ont été abondamment étudiées par les chercheurs, quelles que soient leurs nationalités, et ceci que ce soit à travers ses différentes spécialités comme le droit, les sciences ou l'ingénierie par exemple que par divers dispositifs comme l'EMILE (Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Etrangère) ou l'apprentissage informel. Les créations du GERAS (Groupe d'Enseignement et de Recherche en Anglais de Spécialité) en 1982, du GERES (Groupe d'Enseignement et de Recherche en Espagnol de Spécialité) en 2006 ou encore du GERALS (Groupe d'Enseignement et de Recherche en Allemand de Spécialité) en 2011 sont relativement récentes mais démontrent une vraie dynamique dans ce domaine de recherche.

Quelle définition peut-on donner à l'expression « langues de spécialité » ? Les langues de spécialité recouvrent différents aspects. Tout d'abord, elles regroupent les termes, les expressions, ou encore les caractéristiques d'un métier en particulier, ou d'un secteur d'activités, rassemblant plusieurs types de professionnels. Elles présentent également les pratiques linguistiques spé-

1 Robert Galisson et Daniel Coste, *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette, 1976.

cifiques à une pratique professionnelle, quel que soit son secteur d'activité. Enfin, au-delà de l'aspect purement linguistique, les langues de spécialité sont aussi les éléments interculturels qui participent à une fonction, à des compétences spécifiques et /ou à un cadre juridique distinct. Les langues de spécialité concernent tous domaines d'activités, aussi variés que la médecine, le droit, le commerce ou encore l'artisanat parmi beaucoup d'autres. Pour la période médiévale, la diversité des métiers permet de trouver des traces d'une ou de langues de spécialité dans des documents très différents dont la langue d'écriture peut être le latin mais également le vieil-anglais, le moyen-anglais, l'anglo-normand, voire des langues plus orientales comme l'arabe ou le chinois en passant par l'hébreu ou le grec. Traités, contrats, lois, chartes, journaux ou encore lettres diplomatiques deviennent ainsi des sources inépuisables dans lesquelles les langues de spécialité peuvent apparaitre.

Dans cet article, j'analyserai les *Dialogues de Caxton* comme source d'une ou de langues de spécialité. Après une courte introduction sur l'ouvrage lui-même, j'examinerai les termes qui définissent les métiers présents dans le recueil. Je tenterai de les classifier et je m'attarderai plus longuement sur le domaine du textile et notamment celui de la teinture. J'analyserai ensuite les termes utilisés dans le contexte monétaire. Dans un deuxième temps, je relèverai les termes liés aux villes et je considérerai une classification spécifique permettant de comprendre le traitement qui leur a été réservé dans l'ouvrage de Caxton.

Mon travail sur les langues de spécialité au Moyen Âge remonte à 2017 et l'organisation, conjointement avec le LaIRIiL (Laboratoire Interuniversitaire de Recherche en Didactique du Lansad – Université de Toulouse), le CEMA (Centre d'Études Médiévales Anglaises – Sorbonne Université) et l'AMAES (Association des Médiévistes Anglicistes de l'Enseignement Supérieur) d'un premier colloque international traitant des langues de spécialité dans l'histoire. Un congé en 2018 m'a permis d'accélérer mes recherches sur cette thématique et a donné lieu à trois publications. La journée d'études organisée par le LAMO (Littérature Antiques et Modernes) de Nantes en juin 2024 sur *foules bigarrées au Moyen Âge* m'a donné l'occasion de poursuivre mon analyse en examinant plusieurs types de sources. Le présent article se concentre sur un seul ouvrage : *Les Dialogues de Caxton*[2].

2 Un grand merci à Marie-Françoise Alamichel pour m'avoir suggéré cette piste suite à ma présentation à Nantes.

Les Dialogues de Caxton

Avant de m'engager dans l'analyse précise des termes, il convient de présenter brièvement l'ouvrage de Caxton. William Caxton, né en 1422 dans le Kent et mort en 1492 à Londres, était un négociant, diplomate, traducteur et imprimeur anglais. Ses fonctions l'ont amené à beaucoup voyager : Flandres, Bourgogne tandis que certains de ses voyages l'ont conduit jusqu'à Cologne. On a pu répertorier cent huit ouvrages édités et imprimés par Caxton dont 80 % sont en langue anglaise. Les *Dialogues* ont été publiés en 1483 et présentent un texte en miroir, l'un en français et l'autre en anglais. Nous possédons trois copies de cet ouvrage. L'un se trouve à la *Library of Ripon Cathedral* dans le Yorkshire, une autre à la *Spencer Library* de Manchester et la troisième à *Bamburgh Castle* dans le Northumberland.

Le texte de Caxton se présente donc en miroir, en deux colonnes, l'une présentant le texte en français, la deuxième sa traduction en anglais. Il est à noter que de nombreux termes flamands apparaissent dans cette deuxième colonne. En effet, l'ouvrage de Caxton est une traduction du *Livre des Mestiers*, un ouvrage en français et en flamand du XIV^e^ siècle, originaire de Bruges, conservé dans la collection Colbert (Ms 2497) de la Bibliothèque Nationale de France. *Les Dialogues de Caxton* présentent deux parties quasiment d'égale longueur[3].

La première partie est une sorte d'inventaire à la Prévert dans lequel est listé tout ce que contient la maison, de la famille au mobilier, de la vaisselle aux atours. Apparaissent tour à tour les animaux (de la maison, de la basse-cour, le bétail, les poissons), la nourriture, les arbres, le vin. On y trouve également les villes qui produisent et celles qui commercent mais aussi les métaux, les instruments divers et variés au même titre que de longues listes de rois et autres nobles et d'évêques. Les fêtes religieuses y sont enfin mentionnées.

La deuxième partie de l'ouvrage établit une liste de métiers. Chacun d'entre eux est précédé d'un prénom de Adam le palefrenier à Zacharie le procureur et est suivi d'un court paragraphe qui commente le métier de manière plus ou moins détaillée. Les quinze premiers prénoms ne sont pas suivis de réels noms de métiers mais plutôt de noms de fonctions qui correspondent à diverses tâches ménagères comme allumer le feu, mettre le couvert ou encore laver les pots. Lors de cette première sous-partie, un repas est installé à l'auberge et chacun semble participer aux diverses tâches.

3 Tous les relevés ont été faits à partir de l'édition *Dialogues in French and English by William Caxton*, Henry Bradley, éd., Londres, Early English Text Society, 1900. Les références entre parenthèses après les mots analysés sont composées tout d'abord de la page puis de la ligne, séparées par un tiret.

On ne peut donc pas considérer que ces tâches correspondent à des métiers puisqu'elles ne donnent visiblement pas lieu à une rémunération. On a plutôt l'impression de la préparation d'une scène de théâtre où les personnages vont ensuite évoluer. Les métiers qui sont ensuite listés dans le reste de cette partie sont très variés, nous y reviendrons.

Dans ce contexte, ma question de recherche est la suivante : *Les Dialogues de Caxton* permettent-ils de déceler l'existence de langues de spécialité ?

Des métiers

Pour répondre à cette question, j'ai effectué un premier relevé des métiers qui apparaissent dans le manuscrit en analysant l'origine linguistique de ces termes. J'ai ainsi pu relever un peu moins de quatre-vingts métiers différents[4]. Sur ces derniers, trente-trois noms de métiers avaient la même origine linguistique en français et en anglais et quarante-deux avaient deux origines, l'une latine, l'autre anglaise. Il n'y a pas d'orientation significative sur ce point puisque les deux cas sont assez équilibrés (43 % contre 57 %).

Dans un deuxième temps, j'ai classé ces noms de métiers en différentes thématiques. J'ai pu ainsi distinguer les métiers liés au textile (fabrication, teinture, vente), ceux liés au métal, ceux des métiers de bouche, ceux de la construction et enfin les métiers se rapportant à la fabrication d'objets d'artisanat. Restaient les métiers associés à des activités de la vie quotidienne et enfin les professions que j'ai qualifiées d' « intellectuelles » tels le sacristain (45–20), le médecin (41–29) ou encore le procurateur (47–9). En croisant le relevé par origine linguistique des métiers et le relevé par thématique, on obtient le tableau de synthèse suivant :

4 J'ai exclu de cette classification quelques métiers, d'où la difficulté à avancer un nombre précis. En effet, certains métiers ne correspondaient pas aux thématiques établies et leur probité était discutable. Néanmoins, ils étaient bien présentés par l'auteur comme des métiers à part entière, subissant le même type de traitement linguistique et de contenu que les autres termes listés. On peut ainsi trouver une voleuse, une mendiante et une menteuse, métiers peu glorieux et visiblement féminins…tout du moins dans l'ouvrage de Caxton.

Thématique	Nombre de références	Une seule origine linguistique	Deux origines linguistiques
Textile	22	7	18 (15+ 3)
Professions intellectuelles	14	9	5
Métiers de bouche	13	8	5
Métiers de la construction	8	4 (couvreur de tuiles)	4 (couvreur de chaume)
Autres fabricants	9	2	7
Métiers du métal	5	1	4
Vie quotidienne	4	2	2

Tableau 1 : Classification des noms de métiers classés par ordre décroissant des acceptions.

Ce tableau permet d'émettre le questionnement suivant : si un nom de métier vient d'une pratique spécifique à une région, d'un savoir-faire unique ou d'une tradition particulière, cela se ressent-il dans le terme utilisé et donc dans sa langue d'origine ? Allons-nous trouver un seul terme qui serait passé d'une langue à l'autre dans sa langue d'origine, et ceci que cette origine soit latine ou anglaise / flamande parce qu'elle désigne un aspect professionnel unique ? Si, au contraire, certains noms de métiers avaient deux origines distinctes, cela montre-t-il que ce métier était bien ancré dans la vie des populations et avait donc sa propre dénomination, soit en latin, soit en anglais, car procédant d'un savoir-faire commun ?

Pour cela, il faudrait se livrer à une analyse individuelle de chaque terme que nous n'avons pas encore eu le temps de mener mais plusieurs conclusions qui répondent à ces questions se dessinent déjà. Comme nous pouvons le constater dans le tableau 1, pour la plupart des thématiques, les origines des noms de métiers sont assez équilibrées comme pour les métiers de la vie quotidienne (deux pour deux) ou ceux de la construction (quatre pour quatre). Dans cette dernière thématique, on observe un cas intéressant qui illustre bien l'un de nos questionnements. En effet, on trouve deux termes pour définir un même métier, celui de couvreur. La différence se situe dans

le matériau utilisé et, par extension, dans les techniques utilisées. On a donc d'un côté le couvreur qui travaille avec des tuiles et dont l'origine du nom, côté français comme côté anglais, est d'origine latine. Ceci est certainement dû au savoir-faire transmis par les couvreurs romains qui excellaient dans la fabrication et l'installation de toits en tuiles. D'un autre côté, on trouve le couvreur qui travaille avec le chaume et, dans ce cas précis, on trouve deux termes, l'un latin, l'autre anglais, preuve certainement d'un savoir-faire local plus développé pour qu'un terme n'ait pas pris le dessus sur l'autre. On peut conclure de cet exemple que le couvreur de tuiles (pratique répandue plus particulièrement dans le sud de l'Europe mais pas uniquement) transposait un savoir-faire romain qui se traduit par l'utilisation dans les deux langues d'un même terme latin. D'un autre côté, on a le couvreur de chaume, pratique répandue dans toute l'Europe, tant en France qu'en Angleterre ou dans les pays du nord et qui a donc un nom en français et un nom en anglais dans l'ouvrage de Caxton (et sans doute d'autres termes dans d'autres langues). Ces deux pratiques peuvent aussi être la marque d'un contraste entre les toits en tuiles qu'on trouvait plutôt en zone urbaine et les toits en chaume qu'on trouvait plus facilement dans les campagnes, le matériau de base étant plus facilement disponible. Quoi qu'il en soit, il apparaît que le fait de préciser le type de couverture posée par le couvreur montre une préoccupation de professionnalisation – la technique de pose de la tuile étant nécessairement différente de celle de la pose du chaume, de par la nature même du matériau. On peut même facilement supposer qu'un couvreur de tuiles n'était pas capable de poser un toit en chaume et vice versa. La professionnalisation du couvreur de tuiles provenant d'un savoir-faire romain, le terme est le même en français qu'en anglais, un terme latin. A l'opposé, le toit de chaume, plus répandu dans la population, et donc plus populaire au sens propre du terme, a bien son propre terme dans sa propre langue, soit en français, soit en anglais.

Mais seules deux thématiques proposent un équilibre entre métier à langue unique et métier à deux langues. D'autres thématiques penchent clairement du côté de deux origines distinctes. Les métiers du métal présentent une occupation avec une seule origine contre quatre à deux origines distinctes (soit un rapport de 20 % à 80 %), ceux de bouche huit contre cinq (soit 62 % de métiers avec une seule origine et 38 % à deux origines) ; quant aux professions intellectuelles, elles sont au nombre de neuf contre cinq (soit une répartition très proche de celle des métiers de bouche de 65 % contre 35 %). Les métiers du métal ont donc tendance à avoir plutôt deux origines, nouvelle preuve d'un savoir-faire local qui avait sa propre dénomination dans la langue d'origine. On aurait pu s'attendre au même phénomène en ce qui concerne les métiers de bouche, puisqu'ils répondent à des besoins primaires des populations locales, mais on assiste, en réalité, à la tendance inverse avec une majorité de noms avec une seule origine. Lorsque l'on regarde d'un peu

plus près le sens de ces métiers, on trouve aussi bien des vendeurs de la nourriture que ceux qui en préparent : pour les premiers, le tavernier, le boucher et l'hôtelier ont tous un nom avec une seule et même origine. Du côté de ceux qui fabriquent la nourriture (tel le fabricant de moutarde ou le brasseur par exemple), on trouve une égalité parfaite entre les noms de métiers à une seule origine et à deux origines. En examinant de plus près chacun des éléments, rien ne nous a permis pour l'instant de comprendre cet équilibre. Enfin, lorsqu'on examine les professions intellectuelles, cinq métiers ayant la même origine sont quasi-identiques tels usurier/*usurer* (39–28), messagier/*messager* (45–1), surgien/*surgyan* (41–20) ou changier/*changer* (45–33). D'autres ont bien la même origine avec la même particularité linguistique : escripain/*scrivener* (36–35) ou esquier/*squyer* (45–25). Lorsque les métiers de cette catégorie ont deux origines, on ne peut pas établir de fil conducteur qui nous aiderait à comprendre la raison de ces origines latine et anglaise. En effet, les métiers sont très variés (un libraire, un médecin, un courtier, un gardien de prison et un sacristain) et les formes linguistiques ne présentent pas de particularité récurrente.

La dernière catégorie répertoriée est celle des métiers du « textile ». Elle offre des particularités intéressantes que je propose d'examiner plus en détail. En effet, c'est tout d'abord la catégorie qui réunit le plus de termes. Parmi ces vingt-deux termes (soit un peu plus d'un quart des termes pour cette seule catégorie), sept n'ont qu'une seule origine et dix-huit ont deux origines. Parmi ces dix-huit termes, trois sont particuliers et je souhaite m'y attarder.

On trouve en effet deux fois le métier de tondeur, les deux fois avec deux origines linguistiques différentes. On trouve tout d'abord les termes tondeur/*sherman* (32–13) dont la fonction est la tonte des draps, c'est à dire leur nettoyage final avant la vente afin d'ôter toute imperfection au tissu. Un peu plus loin, on trouve un second couple de termes : esbourys*se/nopster* (33–12). Encore une fois, ce métier est celui de tondeur de draps, celui qui s'occupe de napper les draps, c'est-à-dire d'enlever les imperfections et de rendre le tissu plus doux. Ces deux termes définissent donc un seul et même métier : celui d'enlever les dernières imperfections à une étoffe et de le rendre plus doux et qualitatif. C'était la dernière étape de la réalisation du drap, juste avant sa vente.

Le deuxième métier qui revient à deux reprises est celui de couturier. Ainsi trouve-t-on les termes coustriers/*sowers* (34–9) et coustuiere/*shepster* (42–10). Une nouvelle fois, on a deux termes de deux étymologies différentes pour chacune des acceptions. La différence entre les deux termes est visible en français : le premier terme est masculin, le second est féminin. Cette différence disparaît d'elle-même du côté anglais et le mot pris hors contexte ne permet pas de lui attribuer un genre. Et pourtant, lorsque l'on examine les deux termes d'un peu plus près, la différence apparaît à nouveau. En

effet, le terme anglais *sowers* est bien neutre. Un *sower* peut donc aussi bien être un couturier qu'une couturière. Par opposition, le terme *shepster* était utilisé exclusivement pour désigner une couturière. Le terme neutre *sowers* est d'ailleurs utilisé au pluriel ce qui le dispense d'être accolé à un prénom dans l'ouvrage de Caxton, au contraire du tailleur Eustache et d'Euraerd le tapissier qui encadrent ses couturiers aux sexes non définis (peut-être y a-t-il d'ailleurs des hommes et des femmes dans ce groupe de *sowers,* nous ne pouvons le savoir). La *shepster*, elle, est bien genrée et porte un prénom : Mabile/Mabyll. La différence se fait donc ici dans le genre de la personne qui exercice le métier mais pas au niveau des tâches à effectuer, du savoir-faire ou du matériau utilisé comme dans le cas des couvreurs discuté précédemment.

Le dernier terme sur lequel je souhaite m'attarder dans la catégorie « textile » est celui de fourreur, également appelé pelletier. Là encore, nous notons deux termes pour un même métier. On trouve en effet le terme vairrier/*graywerker* (46–19) et quelques lignes plus loin le terme pelletier/*pilchmarker* (46–23). Tout d'abord, une nouvelle fois, les deux termes ont deux origines linguistiques différentes pour le français et pour l'anglais, signe d'un savoir-faire local répandu qui n'a pas de connotation géographique ou culturelle particulière. Il est curieux de noter que le terme le plus spécialisé est celui qui apparaît en premier dans l'ouvrage de Caxton. En effet, le terme vairrier/*graywerker* est le fourreur qui travaille exclusivement avec de la fourrure de vair, c'est-à-dire celle de l'écureuil gris (appelé aussi petit-gris, expression que l'on devine dans le terme anglais). C'est donc un terme professionnel extrêmement spécialisé même si les techniques utilisées pour travailler la fourrure de vair n'étaient sans doute pas radicalement différentes de celles de n'importe quelle autre fourrure. Mais d'un autre côté, le terme pelletier/*pilchmarker* est un vocable généraliste qui désigne tout fourreur quelle que soit la fourrure utilisée. Dans ce cas précis, les deux termes définissent bien le même métier mais avec une nuance, une précision, de poids. La fourrure de petit-gris était précieuse (au même titre que la fourrure de l'hermine et de la martre) et particulièrement fragile. Elle demandait donc délicatesse et finesse dans son traitement et notamment celui de son assemblage pour lequel les deux nuances de couleur de fourrure de l'animal devaient être alternées. On peut donc imaginer que le pelletier qui travaillait le vair était particulièrement habile et que ce métier n'était pas ouvert à tous mais aux meilleurs artisans-fourreurs. On peut également supposer que, plus qualifié, il gagnait également mieux sa vie, même si rien dans le récit de Caxton ne nous l'indique.

Ces trois métiers du textile présentent donc tous des termes de deux origines avec trois approches différentes : dans le premier cas, le sens ne change pas, le deuxième est un cas genré et le troisième est un cas spécialisé. Mais les termes liés au textile présentent d'autres richesses dans cet ouvrage et il

est intéressant d'analyser plus avant le lexique qui se rapporte à la teinture de ces mêmes textiles.

En effet, le texte de Caxton mentionne différentes plantes tinctoriales. On trouve la guade/*wood* (20–37), la guarance/*mader* (20–37), le brezil/*brazylle* (20–18) et (la noix de) *galles* (34–27). Tous ces termes méritent une explication. Guade et *wood* ont été déformés dans les deux langues. On identifie néanmoins facilement les termes guède (*isatis tinctoria*) et *woad* qui désignent ce que nous nommons aujourd'hui le pastel, cette plante qui a fait la richesse du sud-ouest toulousain lui donnant son surnom de Pays de Cocagne et qui teintait les étoffes d'un bleu pastel (jusqu'à ce que l'indigo la supplante à partir du XVII^e^ siècle). La guarance/*mader*, dont l'usage remonte au VII^e^ siècle et dont la vente s'est développée sur les foires au XII^e^ siècle, était réputée pour sa teinte rouge[5]. Le brezil/*brazylle* faisait référence au bois de braise, originaire d'Asie et mentionné dans l'ouvrage de Marco Polo. Ce bois exotique indien donnait le bresil qui teintait le tissu en rose ou rouge selon sa concentration. La noix de galle, quant à elle, n'était pas un fruit mais une excroissance liée à la ponte d'un insecte dans l'écorce d'un arbre. Elle teintait les draps de brun, gris ou noir également selon sa concentration. Il existait, par ailleurs, d'autres techniques de teinture et notamment celle qui utilisait un extrait du pourpre de Tyr, le murex, coquillage utilisé à cette fin dès l'antiquité ou le kermès, un insecte méditerranéen, mais Caxton semble s'être consacré uniquement aux teintures issues de plantes.

Caxton consacre également quelques lignes aux fixateurs de ces mêmes teintures. Ainsi trouve-t-on l'alun/*alume* (20–35) et la descorche/*barke* (34–27). L'alun permet de fixer n'importe quel type de teinture. On en trouvait en Bohême et en Saxe mais également plus au sud autour du bassin méditerranéen, dans la région de Naples, en Grèce mais également en Syrie et en Égypte. On reconnait dans descorche/*barke*, l'écorce qui permet de fixer plus spécifiquement la noix de galle. Au contraire de l'alun qui faisait l'objet d'un véritable commerce, ce fixateur était facilement disponible localement.

Quelle conclusion pouvons-nous tirer de ces quelques lignes ? On remarque facilement que quand la teinture est produite localement comme le pastel (région toulousaine mais également de York) ou la garance (en provenance de Provence ou de Zélande), Caxton rapporte les deux mots, l'un français, l'autre anglais/flamand et ceci même si on sait que le commerce du pastel était particulièrement dynamique et que le produit s'exportait en dehors de la région toulousaine. D'un autre côté, quand le produit est importé car il ne connaît pas d'équivalent local, comme le brezil ou l'alun, on ne trouve qu'un seul mot, celui d'origine.

5 Adolphe Wurtz, *Dictionnaire de chimie pure et appliquée*, Paris, Hachette, 1873, vol. 4, p. 463.

L'ouvrage de Caxton fait de nombreuses allusions au commerce et qui dit commerce, dit échanges monétaires. Il est intéressant d'examiner les dénominations attribuées aux monnaies afin de voir si on peut y observer un traitement particulier comme nous avons pu le noter avec certains noms de métiers.

Des monnaies

Caxton mentionne donc à plusieurs reprises différentes monnaies ce qui donne le relevé suivant :

REF	Français	Anglais	Commentaires
17-9	Ung Mayll	An half penny	Un maille = un demi-penny ?
17-14	Disenoof souls	XIX shellyngs	1 sou = 1 shilling ?
17-21	Gros d'Angleterre	Grotes of England	Grotes > deniers
17-21	Patards et demi-platards	Plackles and half plackles	Argent faible valeur Argent ou cuivre faible valeur
17-24/25	1 vieux gros d'Angleterre 1 gros nouveau	1 vieux grotes d'Angleterre 1 grote nouveau	= 5 deniers / 5 pens (pence) = 4 deniers

Tableau 2 : Tableaux des monnaies.

Que nous indique ce nouveau relevé ? Le traitement des monnaies semble présenter différents cas. En effet, la première acception indique qu'une maille (monnaie de très petite valeur qui disparut assez rapidement au cours du XIV^e^ siècle) serait équivalente à un demi-penny. Si le demi-penny était lui aussi une pièce de très faible valeur, la comparaison stricte entre les deux monnaies est impossible dans la mesure où elles évoluaient dans deux systèmes monétaires différents. Nous avons la même problématique avec l'acception suivante qui nous pousserait à croire qu'un sou était

équivalent à un shilling. Dans l'absolu, les deux pièces sont bien une même fraction de la livre, soit un vingtième mais dans deux systèmes, encore une fois, différents. Un sou est un vingtième de livres tournois et un shilling est un vingtième de livres sterling[6]. Ils ne sont donc équivalents qu'en fraction et pas en valeur d'usage ou en valeur réelle. Nous avons exactement le même phénomène avec les *patards* et les *plackes* cités un peu plus loin : ils ont la même valeur dans leur système monétaire respectif mais ne peuvent pas non plus être considérés comme équivalents.

La mention suivante ne nous propose pas un équivalent entre deux monnaies comme les deux premières mentions mais reprend bien le même terme dans les deux langues. La monnaie mentionnée est visiblement anglaise. Le *grote* (ou *groat*) d'Angleterre était une pièce d'argent d'une valeur inférieure à un denier[7]. Pourtant, Caxton ayant traduit le *Livre des Métiers de Bruges* pour rédiger son propre ouvrage, on peut émettre des doutes sur la monnaie réellement citée dans la partie anglaise puisqu'on trouvait également un *grote*/*groot* dans les Flandres. Il peut donc y avoir eu confusion entre un *groat* d'Angleterre et un *grote* des Flandres. Caxton ne nous donne aucune précision à ce sujet. Quoi qu'il en soit, le terme est utilisé indifféremment dans la partie anglaise et la partie française. C'est son origine qui reste incertaine, anglaise ou flamande.

Enfin, on assiste aussi à un phénomène strict de traduction (17–30/35). Ainsi trouve-t-on plusieurs monnaies donc les termes ont été traduits dans les deux langues : les florins du Rin et les *rynsysh gulchens*, les royaulx nobles d'Angleterre et les *ryallis nobles* of England, les salutz door lyons et les *saleres of gold lyons*. On pourrait se dire que les monnaies qui gardent ainsi leur nom d'origine dans chaque partie, à l'instar des produits de teinture, étaient très locales. Il n'en était rien et toutes ces monnaies, comme celles mentionnées précédemment, étaient valables dans toutes les villes – anglaises, françaises et flamandes – et circulaient bien à travers l'Europe et même au-delà. Ainsi a-t-on retrouvé des traces de florins du Rhin en Pologne[8] ou encore des nobles d'Angleterre au Danemark lors de la découverte dans les années 1920 du trésor viking de Vejby[9].

6 Peter Spufford, *Money and Its Use in Medieval Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986, p. 293.

7 Les conclusions sont évidemment les mêmes pour le nouveau *grote* mentionné un peu plus loin.

8 On pourra, à ce sujet, consulter le *Newman Numismatic Portal* (NNP) de la *Washington University* à St Louis (lien vers le site internet, consulté le 21 juin 2026).

9 James Graham-Campbell, « Coins and Coinage in Viking Age Denmark », *Acta Archaeologica*, vol. 68, 1997, p. 1-30.

Comme d'autres types de produits, les pièces circulaient donc abondamment. Il est temps à présent de nous intéresser aux lieux même de ce commerce, aux villes dans l'ouvrage de Caxton.

Des villes

Si nous nous attardons sur la deuxième partie de l'ouvrage de Caxton, celle dans laquelle l'auteur liste tous les métiers, aucune mention de ville n'apparait, à quelques exceptions près. En effet, Caxton nous indique qu'Albert revient de Haesbrouk où il était parti en voyage. Il donne à l'occasion de son retour des nouvelles du comté de Flandres mais aucun détail sur la ville elle-même (29–28). Un peu plus loin, il est fait mention du bourreau de Bruges (43–22). A nouveau, nous n'avons aucune réelle description de la ville. Nous pouvons néanmoins nous interroger sur la raison pour laquelle il est précisé que ce bourreau vient de cette ville en particulier ? On sait que Bruges était une grande ville avec un système juridique développé et qu'il avait son propre bourreau[10]. On sait également que les bourreaux circulaient d'une ville à l'autre pour accomplir les sentences[11]. Mentionné juste après le gardien de la prison, le bourreau reste anonyme (comme c'était le cas au Moyen Âge) puisque Caxton ne lui attribue pas un prénom comme pour les autres métiers et qu'il n'est pas précisé les circonstances dans lesquelles, et pour lesquelles, il intervient. Il se peut que le bourreau vienne de Bruges uniquement parce que l'ouvrage de Caxton s'appuie directement sur le *Livre des Métiers de Bruges*.

Enfin, Montpellier est également nommée (43–22). C'est là que se rend Ogier le fauconnier pour vendre ses bêtes. Il n'est pas étrange qu'une ville méditerranéenne soit mentionnée. En effet, de nombreux rapaces utilisés pour la chasse provenaient des pays nordiques (Islande, Norvège ou encore pays baltes) mais aussi des pays de la péninsule arabique. Montpellier pourrait donc représenter un point de jonction entre ses deux zones géographiques et permettre aux acheteurs de trouver en un seul lieu des rapaces aux origines, et aux qualités, diverses. Néanmoins, les foires du Languedoc étaient beaucoup moins réputées que celles de Champagne ou de Flandres et celle de Montpellier, beaucoup moins que celles de Lunel ou de Pézenas. Pourquoi avoir décidé de citer Montpellier alors que si peu de villes sont mentionnées dans cet ouvrage ? La foire de Montpellier était-elle particliè-

10 Jan Dumolyn et Andrew, Brown, *Medieval Bruges* (c. 850-1550), Cambridge, Cambridge University Press, 2018.

11 Hannele Klemettila, *The Executioner in Late Medieval French Culture*, Turku, Turun yliopisto, 2003.

rement réputée pour le commerce des rapaces ? Je n'ai pour le moment pas trouvé d'éléments en ce sens.

Au sein de ces quelques noms de villes dans l'ouvrage de Caxton, le textile se distingue à nouveau. En effet, on trouve vingt-cinq villes citées en lien avec l'industrie du drap. Neuf villes sont répertoriées pour leurs foires : Bruges, Anvers, Bergues, Sterebridge, Salisbury, Londres, Chalons, Cambridge, Westminster. Ces villes sont toutes des villes flamandes et anglaises, à l'exception de Chalons qu'on imagine être Chalons-en-Champagne, bien que d'autres villes aient pu porter ce même nom.

Une analyse approfondie des origines linguistiques de ces noms de villes permet de distinguer trois groupes. Le premier regroupe onze villes flamandes dont les noms sont identiques dans la colonne en français et la colonne en anglais avec quelques différences minimes d'orthographe. On obtient le tableau ci-dessous :

Français	**Anglais**	**Nom moderne**	**Localisation**
Bruges	Brugges	Bruges	Flandres
Gaund	Gaunt	Gant	Flandres
Ypres	Ypre	Ypres	Flandres
Menin	Menyn	Menen	Flandres
Louuain	Louayn	Louvain	Flandres
Brouxellis	Brussels	Bruxelles	Flandres
Dixmude	Dixmuthe	Dixmude	Flandres
Denremond	Dendremonde	Termonde	Flandres
Poperinghes	Popryng	Poperinge	Flandres
Daloste	Aloste	Aalst	Flandres
Comines	Comynes	Comines	Flandres / Hainaut

Tableau 3 : Villes flamandes avec le même nom en français et en anglais.

Toutes ces villes se situent en Flandres à l'exception de la dernière. En effet, Comines était une ville double dont une partie se situait en Flandres et l'autre dans le Hainaut. Caxton ne nous apportant pas d'éléments supplémentaires, nous ne pouvons savoir qu'elle est celle qu'il mentionne dans son ouvrage. Par ailleurs, toutes ces villes sont facilement identifiables avec des villes contemporaines puisque leurs orthographes respectives ont visiblement peu varié au fil des siècles.

Le deuxième groupe inclut sept villes, trois anglaises et 4 françaises dont les noms sont identiques en français et en anglais. On obtient le tableau suivant :

Français	**Anglais**	**Nom Moderne**	**Localisation**
Loundres	London	Londres/London	Angleterre
Bristow	Bristow	Bristol	Angleterre
Bathon	Bathe	Bath	Angleterre
Paris	Parys	Paris	France
Saincte Omer	Saint Omers	Saint Omer	Normandie
Roan	Roen	Rouen	Normandie
Valenciene	Valensynes	Valenciennes	Hainaut

Tableau 4 : Villes anglaises et françaises avec les mêmes noms en français et en anglais.

Une nouvelle fois, on reconnaît facilement les villes mentionnées, l'orthographe ayant une nouvelle fois peu variée. Côté anglais comme côté français, ce sont des villes parmi les plus importantes des deux royaumes qui sont mentionnées, des villes particulièrement commerçantes, certaines étant des ports reconnus, comme Bristol, Rouen ou Saint Omer.

Le dernier tableau présente cinq villes avec des noms différents en français et en anglais :

Français	Anglais	Nom Moderne	Localisation
Euewik (York en français)	Yorke	York	Angleterre
Tournay	Dornyk (doornyk en flamand)	Tournai	Flandres
Lylle	Ryselle (Rijsel en flamand)	Lille	Flandres
Mechelyne	Malins	Malines - Mechelen	Flandres
Danuers (d'Anvers)	Andwarp	Antwerpen	Flandres

Tableau 5 : Villes ayant un nom différent en français et en anglais.

Une nouvelle fois, nous retrouvons des villes dont les foires et le rôle dans la fabrication et le commerce des draps sont bien connus comme York, Lille ou Anvers. Toutes ces villes flamandes confortent, non seulement le rôle de l'ouvrage d'origine utilisé par Caxton, mais aussi la place que les villes flamandes tenaient sur le marché du textile. York jouait également, en Angleterre, un rôle de premier plan pour le commerce des draps (dont la fabrication se situait plutôt à Leeds ou Norwich), notamment pour l'exportation, via Hull, vers les pays scandinaves.

Que pouvons-nous conclure de ce nouveau relevé ? Tout d'abord, une grande majorité de noms sont identiques d'une langue à l'autre, que ces villes soient françaises, flamandes ou anglaises et sont facilement identifiables de nos jours. Seule l'orthographe, si variable au Moyen Âge, est à noter à cette occasion. C'est dans le dernier tableau que les phénomènes les plus intéressants se situent. En effet, on y trouve deux cas d'inversion. *Euerwik*, l'appellation vieil-anglaise de York, se situe du côté français alors qu'il aurait davantage sa place du côté anglais. En réalité, Caxton nous propose deux noms différents mais dont l'origine linguistique est la même. En français, on trouvait plus facilement *Eborac* pour désigner la ville de York, terme qui venait du latin *Eboracensis* utilisé notamment dans les documents

ecclésiastiques. Le même phénomène se répète quelques lignes plus loin. Caxton indique en effet du côté français le nom *Mechelyne* (Mechelen) qui se trouve être l'appellation flamande de la ville de Malines/Mechelen et du côté anglais *Malins* (Malines) qui est le nom français de cette même ville. On a là une inversion complète des termes puisque le nom français se retrouve côté anglais et le nom anglais côté français. Est-ce une erreur de retranscription de la part de Caxton ? Le *Livre des Métiers de Bruges*[12] indique bien le terme *Mechelyne* dans sa partie anglaise et Malins dans le côté français. L'erreur semble donc bien provenir de Caxton.

Bilan

Quelles conclusions peut-on tirer de ces quelques pages ?

Tout d'abord, *Les Dialogues de Caxton* contiennent bien un certain nombre de termes que l'on peut tout à fait apparenter à de la langue de spécialité. En effet, certains mots se rapportent bien à un métier spécifique et/ou un savoir-faire local. Les couvreurs de tuiles et les couvreurs de chaume dont l'origine des termes traduit visiblement l'origine du savoir-faire illustrent parfaitement ce phénomène. La spécificité des termes qui décrivent les métiers de couturier ou de fourreur montre une spécialisation genrée, dans le premier cas, et professionnelle, dans le second. Enfin, certains termes correspondent bien à des termes professionnels dont l'appellation trahit l'origine comme pour l'alun ou le brezil.

Dans un deuxième temps, les noms pour désigner les monnaies révélaient leur origine mais pas leur valeur ou les espaces géographiques dans lesquels elles circulaient sur le continent européen (et parfois même plus loin). Seuls les saluts d'or de Lyon, seule monnaie à porter le nom d'une ville, ne semblent avoir connu qu'une circulation très locale. Toutes les autres monnaies citées par Caxton (et bien d'autres) ont abondamment voyagé d'un royaume à l'autre.

Enfin, l'ouvrage de Caxton, s'il mentionne quantité de métiers et quantité de villes (qui ne sont, par ailleurs, jamais décrites d'aucune manière, ni même simplement localisée), métiers et villes ne sont que rarement associés. En effet, si Caxton mentionne bien les villes drapières, celles-ci ne sont jamais directement liées à leur commerce. Si certaines villes sont notées comme commerçantes, accueillant des foires renommées, elles ne sont jamais associées à un métier en particulier. Deux villes font exception : Montpellier et Bruges. Montpellier est directement rattachée au métier de fauconnier et

12 Jan Gessler, éd., *Het Brugsche Livre des mestiers en zijn navolgelingen*, Bruges, Consortium der Brugsche meesters boekdrukkers, 1931, p. 21-22.

Bruges est unie au métier de bourreau. Et pourtant, dans les deux cas, aucun élément ne permet de vérifier que ces associations étaient particulièrement pertinentes.

Nous avons donc bien des métiers et des villes chez Caxton mais ces deux entités semblent être traitées comme distinctes l'une de l'autre, comme si elles cohabitaient sans jamais se rejoindre. Il faudrait poursuivre ce chemin en croisant plus précisément d'autres sources, le *Livre des Métiers de Bruges* mais aussi des registres commerçants ou d'autres documents d'établissement de guildes, par exemple, pour pouvoir recouper ces termes et établir un portrait plus complet des langues de spécialité au Moyen Âge.